

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le cancer du col de l'utérus est causé dans la presque totalité des cas par le virus du papillome humain (VPH) qui est extrêmement transmissible par contact sexuel. Alors que la grande majorité de la population éliminera naturellement le virus en cas d'infection, les femmes vivant avec le VIH sont affectées de façon disproportionnée aux infections persistantes et 6 fois plus susceptibles de développer un cancer du col de l'utérus à cause de ces deux infections (VIH et VPH). De plus, le cancer du col de l'utérus se développe au moins 2 fois plus vite chez les femmes infectées par le VIH non traitées que chez les autres femmes. En 2020, l'OMS estimait le nombre de nouveaux cas au niveau mondial à 604 000 dont 90 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire - et 342 000 décès.

Il s'agit pourtant d'un cancer évitable et même éliminable en tant que problème de santé publique à l'horizon 2030, selon les objectifs de l'OMS fixé en 2020, à savoir :

- 90 % de jeunes filles vaccinées contre le VPH ;
- 70 % des femmes bénéficiant de test VPH de haute performance à 35 et 45 ans et ;
- 90 % des femmes diagnostiquées à un stade précancéreux ou cancéreux recevant le traitement approprié.

Mis en œuvre depuis décembre 2019, le projet SUCCESS – Scale up cervical cancer elimination with secondary prevention strategy – a pour objectif de renforcer la prévention secondaire par le dépistage du VPH et le traitement des lésions précancéreuses par thermo-ablation dans 4 pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guatemala et Philippines. Avec une cible de 175 000 femmes dépistées, la fin du cycle actuel du projet est prévue pour novembre 2023. Néanmoins, du fait des enjeux de pérennisation des acquis dans les pays d'intervention, des forts potentiels effets de levier dans d'autres pays et de l'engagement de L'Initiative sur cette thématique, il apparaît pertinent et nécessaire de développer une nouvelle phase d'implémentation et de faire évoluer les modalités d'action.

Cette seconde phase du projet sera possible avec un cofinancement d'Unitaid et de la modalité de L'Accélérateur, ce qui permettra la poursuite des activités dans les quatre pays initiaux du projet et l'ajout de sept pays supplémentaires soit : le Bénin, le Burundi, le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Mozambique et le Togo.

Les bénéficiaires directs seront les femmes dépistées et traitées, avec un accent spécifique mis sur les femmes vivant avec le VIH, mais également les partenaires nationaux appuyés dans le renforcement de leurs capacités en matière de lutte contre le cancer du col (planification, budgétisation, revue des documents stratégiques).

L'objectif général du projet demeure la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au cancer du col de l'utérus. De manière plus spécifique, le projet entend :

- Améliorer l'accès aux produits optimaux permettant de diagnostiquer et de traiter le cancer du col de l'utérus dans les pays à revenu faible ou intermédiaire en s'attaquant aux obstacles d'accès aux nouvelles technologies les plus prometteuses (HPV test, dispositifs d'auto-collecte, dispositifs de traitement sur le lieu des soins) ;

- Améliorer l'offre de soins relative au diagnostic et au traitement des lésions précancéreuses en renforçant les capacités de ressources humaines impliquées (soignant.e.s, personnel de laboratoire, etc.) à travers un appui à la formation et à la supervision ;
- Contribuer à réunir les conditions dans les pays d'intervention pour un passage à échelle des activités de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses, notamment en favorisant les demandes de financements auprès d'autres bailleurs sur cette thématique en particulier le Fonds mondial ;
- Promouvoir un modèle intégré de prestation de services pour le dépistage et l'orientation vers le traitement, adaptés au contexte national et aux besoins de femmes.

En amont de la phase de développement détaillée du projet, au Bénin, au Burundi, en Guinée, en Mozambique et au Togo, Expertise France souhaite conduire une mission d'évaluation de base du projet. Elle sera menée dans tous les établissements de santé présélectionnés par le projet avant le lancement des activités de dépistage et de traitement afin de :

- Fournir des informations pertinentes visant à permettre la prise de décision sur le personnel, les fournitures, l'équipement et les formulaires et processus de tenue des dossiers relatifs au cancer du col de l'utérus disponibles dans les établissements de santé.
 - Comprendre comment les services de dépistage et de traitement du cancer du col de l'utérus sont actuellement, ou pourraient être, organisés et fournis.
 - Définir le niveau des ressources disponibles et évaluer comment les services pourraient être financés.
 - Documenter le système de demande et d'achat d'équipements et de fournitures, et d'amélioration des infrastructures.
 - Documenter le type et la portée des services actuellement disponibles.
 - Analyser l'accès aux services de santé en termes d'accès physique, d'état des infrastructures et de rapidité de réception des rendez-vous et des résultats des tests.
 - Cartographier les mécanismes de suivi et d'orientation des clients pour l'obtention des résultats des tests (le cas échéant), pour le traitement et pour les soins de suivi.
 - Documenter les liens entre les niveaux de soins pour le dépistage, le diagnostic et le traitement, y compris la disponibilité des plateformes et laboratoires de référence
 - Documenter les normes et les pratiques en matière de prévention et contrôle des infections (PCI) actuellement en place.
 - Documenter la disponibilité et les capacités des ressources humaines pour prestation des services de dépistage et de traitement, la sensibilisation et le recrutement des clients, le conseil et la maintenance du système d'information sanitaire (SIS).
 - Documenter les méthodes et le matériel utilisés pour informer, éduquer et répondre aux besoins d'information des femmes en matière de prévention du cancer du col de l'utérus, afin de s'assurer que les femmes aient recours aux services de dépistage et reviennent pour des soins de suivi.
 - Disposer d'informations sur les procédures de réquisition, d'achat et de distribution, ainsi que de réparation et d'entretien des infrastructures et des équipements.

- Estimer la population éligible dans l'aire sanitaire de chaque site évalué, et cartographier les obstacles à une couverture élevée des activités de dépistage et de traitement.
- Emettre des recommandations pour l'amélioration de la qualité des services¹
- Réaliser la sélection finale des sites d'intervention du projet sur la base des résultats
- Informer stratégiquement les activités d'introduction et d'extension des services de dépistage du cancer du col de l'utérus.

Dans le cadre de cette mission, Expertise France constitue un vivier d'experts disponibles entre le 20 et 31 mars 2023 pour mener simultanément cette évaluation dans les pays suivants : Bénin, Burundi, Guinée, Mozambique et Togo.²

II- OBJECTIFS

Objectif général

Conduire une évaluation des formations sanitaires ciblées par le projet avant le démarrage du projet afin de renforcer leurs capacités de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses et ainsi contribuer à l'élimination du cancer du col de l'utérus.

Objectifs Spécifiques

- Estimer la couverture des femmes à risque, y compris les groupes d'âge ciblés, desservies par les activités de dépistage, et les obstacles qui empêchent d'atteindre une couverture élevée.
- Mettre en œuvre des processus d'amélioration de la qualité des services par l'élaboration de plans individualisés de renforcement des établissements de santé.
- Informer stratégiquement sur les initiatives d'introduction et de passage à l'échelle des services de lutte contre le cancer du col de l'utérus.

Résultats Attendus :

- La couverture des femmes à risque est estimée et les groupes d'âge ciblés documentés ;
- Les services où le dépistage et le traitement du cancer du col de l'utérus sont actuellement ou potentiellement organisés et fournis sont cartographiés ;
- Les ressources disponibles et/ou nécessaires aux prestations des services de dépistage et de traitement du cancer du col de l'utérus sont évaluées ;
- Les mécanismes de suivi et d'orientation des clients pour la fourniture des résultats de tests (le cas échéant), pour le traitement et pour les soins de suivi, sont cartographiés ;
- Les liens entre les niveaux de soins pour le dépistage, le diagnostic et le traitement sont documentés ;
- Le circuit des échantillons est documenté ;
- Le mécanisme de contrôle des infections et le processus d'utilisation des instruments, y compris les normes et les pratiques actuellement en vigueur est documenté ;

¹ Ces recommandations seront utilisées lors du développement de plans de renforcement individualisés des établissements de santé.

² Un.e consultant.e ne peut prétendre qu'à un seul pays, ie l'offre technique et financière ne doit concerner qu'un seul pays.

- Les ressources et les capacités humaines dans les services de dépistage et de traitement, les services de sensibilisation et de recrutement des patientes, le counseling et le système d'information sanitaire (SIS) sont documentés ;
- Les méthodes et le matériel utilisés pour informer, éduquer et répondre aux besoins d'information des femmes en matière de prévention du cancer du col de l'utérus, afin de s'assurer que les femmes utilisent les services de dépistage et reviennent pour des soins de suivi sont documentés ;
- Les informations sur la demande, l'achat et la distribution ainsi que sur les procédures de réparation et d'entretien des infrastructures et des équipements sont documentés et améliorés.

III- METHODOLOGIE :

Étant donné que les principaux objectifs de l'évaluation sont d'identifier les facteurs ayant un impact sur la disponibilité et la qualité des services de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses du col de l'utérus, et de renforcer leurs capacités, cette évaluation sera réalisée dans toutes les structures ciblées par le projet SUCCESS dans les pays suivants : Bénin, Burundi, Guinée, Mozambique et Togo.

L'équipe d'évaluation remplira le questionnaire en se basant sur l'observation directe, l'examen des dossiers ou des registres, les entretiens avec les prestataires de santé, les pharmaciens, logisticiens et responsable des systèmes d'information, ainsi que leurs superviseurs. Les informations recueillies avant la visite ou basées sur des entretiens, des questionnaires ou l'examen des dossiers ou des registres, seront vérifiées par des observations directes autant que possible au moment de la visite d'évaluation. Cette évaluation sera conduite par le biais d'un processus participatif à travers des entretiens et observations directes sur le site à évaluer.

La collecte de données sera réalisée par un outil inspiré par la boîte à outil IDCCP de l'OMS, mise à jour par Expertise France.

Par ailleurs, cette mission sera précédée d'un courrier d'information aux régions, districts et sites concernés par l'évaluation.

IV- CALENDRIER PREVISIONNEL D'EVALUATION

N°	Activités	Durée	Période d'exécution	Résultats Attendu	Entité Responsable
1	Développement de la boîte à outil nécessaire pour conduire l'évaluation	5 jours	Réalisé	Les outils de collecte des données sont élaborés	Expertise France
2	Revue et Validation des outils de collecte par l'équipe SUCCESS	1 jour	Réalisé	Les outils de collecte des données sont validés	Expertise France
3	Courrier d'information aux régions, district et sites avec le chronogramme de la conduite de la mission d'évaluation		23 février au 8 mars 2023	Les Courriers sont transmis aux régions, districts et responsables de sites	Expertise France et point focal pays
4	Formation des enquêteurs	1 jour	20 Mars 2023	Les enquêteurs sont formés	Consultant(e)
5	Administration des questionnaires de préparation de la mission en ligne et par téléphone	11 jours	2 au 10 Mars 2023	Les questionnaires sont transmis et administrés aux responsables de sites	Expertise France et point focal pays
6	Pré-test des outils de collecte	1 jour	21 Mars 2023	Les outils de collecte des données sont testés sur le terrain	Consultant(e)
7	Revue et Finalisation des outils de collecte des données après le Pré-test	1 jour	21 Mars 2023	Les outils de collecte des données sont adaptés et opérationnels	Consultant(e)
8	Collecte des données sur le terrain	10 jours	21 au 31 Mars 2023	Les données sont collectées conformément aux techniques de collecte retenues	Consultant(e)
9	Traitement, analyse des données et élaboration du rapport	3 jours	31 Mars au 3 Avril 2023	Le draft du rapport est disponible	Consultant(e)
10	Débriefing mission avec l'équipe projet	1 jour	31 Mars 2023	Compte-rendu de la réunion	Consultant(e)
11	Restitution des résultats de l'évaluation auprès des parties prenantes nationales	1 jour	À définir	Compte-rendu de la réunion	Consultant(e)
12	Soumission du rapport à Expertise France	2 jours	3-4 avril 2023	Les observations des acteurs de l'étude sont faites et prises en compte dans le rapport	Consultant(e)
13	Validation du rapport par Expertise France	1 jour	11 Avril 2023	Les inputs d'Expertise France sont apportés au rapport	Expertise France

V- CALENDRIER DE VISITES DES SITES

Toutes les missions auront lieu entre le 20 et le 31 mars. Le calendrier de visites des sites sera préparé par le(la) consultant(e) en collaboration avec les partenaires techniques dans les pays, y compris le ministère de la santé.

VI- BUDGET DE L'ACTIVITE

Le (la) consultant(e) est invité(e) à soumettre une offre financière contenant uniquement ses honoraires. La mission de terrain ne dépassera pas 10 jours ouvrés. Le consultant soumettra, par la suite, le budget pour les activités couvrant les missions de collecte, le transport, l'atelier de formation des enquêteurs (1 Jour) et le prétest des collectes (1 jour), et autres coûts annexes. Ce budget sera validé et financé par Expertise France.